



Charte de fonctionnement COOCS

Préambule :

« Cette association réunit les professionnel.le.s qui exercent des fonctions de coordination au sein de structures d'exercice coordonné d'équipes de soins primaires, maisons de santé pluriprofessionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé (ESP/MSP/CPTS) de la région Occitanie.

Il s'agit d'une association professionnelle qui a pour objet de faire progresser la réflexion sur le métier de coordinateur.ice dans le secteur de santé et en particulier au sein de structures d'exercice coordonné.

Ses missions sont de :

- Favoriser l'échange d'informations et d'expériences au sein de ses membres ;
- Structurer un groupe professionnel par la définition de missions, compétences, outils, besoins partagés de formation ;
- Représenter et promouvoir le métier et la fonction de coordination en santé auprès des différents acteurs du système de santé ;
- Participer à la stratégie, conception et mise en œuvre des politiques de santé.

Pour mener à bien ses actions l'association constitue un réseau de partenaires. »

Objet de la Charte :

La Charte vise à aider les adhérents à évoluer au sein de l'association dans un environnement et un cadre sécurisant pour les adhérents et l'association.

Elle s'applique à tous les membres de l'association et ce, tout au long de son adhésion. Chaque membre s'engage à la respecter lors de l'adhésion.

La Charte est complémentaire aux statuts car elle permet de détailler plus précisément les valeurs et la vision de l'association. Ces valeurs sont déclinées de façon opérationnelle grâce à des procédures à respecter (accueil de nouveaux membres et représentation de l'association).

La Charte est évolutive et sera étoffée des décisions et orientations prises par l'association tout au long de sa vie démocratique.

Quelles sont les valeurs de l'association ?

Ce qu'elle défend : la valorisation de la profession et de son rôle au sein des équipes ;

Ce en quoi elle croit : la possibilité de co-construire un espace de partages, de rencontres, et d'échanges à destination des coordinateurs dans un but non lucratif.

Les Mots clés de l'association sont :

- Partager
- Collaborer – construire ensemble
- Mettre à disposition ses compétences
- Être libre de ses actions

Adhérents de l'association :

Les adhérents de l'association sont des personnes physiques indépendantes et doivent être :

En poste de coordination dans une structure d'exercice coordonné en Occitanie (débutant.e ou expérimenté).

ET

Être notoirement reconnu.e par l'équipe dans cette mission de coordination : c'est-à-dire être rémunéré-e ou dans la perspective de l'être et disposer d'un contrat de travail, ou d'un contrat de mission.

ET

Ne pas présenter de conflit d'intérêt soit par leur adhésion à des réseaux, associations ou entreprises ayant un objet proche de celui de COOCS. Ainsi, lors des demandes d'adhésion, les personnes doivent déclarer toute information nécessaire.

Néanmoins, peuvent également adhérer :

Les professionnels qui ont une expérience de coordination dans une structure d'exercice coordonnée. Des personnes qui ont rendu service à l'association au travers de leurs actions ou des membres bienfaiteurs, néanmoins ces personnes n'ont pas voix délibérative et sont considérés comme des membres d'honneur.

Conditions d'adhésion :

Engagements des adhérents :

A travers cette charte, l'adhérent s'engage à :

- S'investir au sein des missions de l'association en fonction de ses disponibilités et envies;
- Partager des informations, expériences et outils avec les autres membres de l'association ;
 - Ne percevoir aucune rémunération financière autre que les indemnités prévues dans les statuts, le militantisme associatif est strictement bénévole ;
- Respecter le fonctionnement prévu dans les statuts ;
- Être à jour du règlement de sa cotisation ;
- Respecter la confidentialité des informations internes à l'association ;
- Ne pas utiliser les productions de l'association dans le cadre d'un usage commercial et sans l'accord du bureau ;
 - Ne pas agir au nom de l'association dans un cadre autre que celui prévu par l'association sans mandat clair du Bureau ;
- Faire preuve d'honnêteté, transparence, fiabilité et sincérité.

Est exclu de l'association, une personne qui a pour objectif de récupérer le travail de l'association dans un intérêt propre. Elle s'exposait par ailleurs à la possibilité de poursuites judiciaires pour détournement des fonds associatifs.

--> En cas de non-respect de la présente Charte, les membres du bureau pourront décider d'exclure l'adhérent sur vote à majorité absolue. Dans ce cas, le bureau s'engage à préciser à l'adhérent sortant, les motifs de sa décision sans que celle-ci puisse être susceptible d'appel.

Apport de l'association aux adhérents :

L'association a pour but de permettre à chacun de ses adhérent.es de :

- Participer aux groupes WhatsApp pour poser des questions relevant de sa pratique, outils, réglementation ou pour transmettre des informations ;
- Être mis en relation avec les adhérents de l'association ;
- Avoir accès à des informations et ou actualités par une newsletter ;
- Avoir accès à des invitations pour les journées organisées par COOCS ;
 - Recevoir les annonces de recherche de coordination transmises par les MSP/CPTS... à l'association par le groupe Whatsapp (COOCS ne diffuse pas les coordonnées et ne promeut pas les adhérent.es).

Fonctionnement de l'Association :

Pour assurer le bon fonctionnement de l'association, le conseil d'administration se réunit régulièrement par tout moyen.

Un compte rendu est réalisé et transmis aux membres du CA. Certaines informations pourront également être transmises aux adhérents.

Action de communication ou de représentation pour l'association :

Lorsqu'un membre réalise une communication ou intervient auprès de partenaires, s'il souhaite parler au nom de l'association et prendre position, il doit informer et recueillir impérativement l'accord des membres du conseil d'administration. Il s'engage ensuite à réaliser un retour au bureau sur la communication effectuée.

Le Conseil d'administration